

S E R M O N

T R O I S I E M E

D E L A

SANCTIFICATION.

Rom. chap. 8. v. 1. *Ainsi donc il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ, qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit.*

v. 34.



Outr lisons au 19. ch. de St. Jean une chose très-digne de consideration, *c'est* que le costé de Jesus-Christ nostre Seigneur, ayant été percé en la croix avec une lance, incontinent il en sortit du sang & de l'eau. Car c'est non seulement un argument certain de la verité du corps & de la nature humaine de Jesus-Christ; & un tesmoignage assurez de sa mort; mais aussi un symbole mystereux de l'œuvre de nostre redemption, selon que St. Jean le remarque au
 v. 6. dernier chap. de sa premiere Epistre: *C'est*, dit-il, *ce Jesus, qui est venu par eau & par sang, & derechef dit-il, non seulement par*
 eau

eau, & non par sang, mais par eau & par sang, entendant par le sang le merite de son sacrifice, & l'expiation de la peine de nos pechez, & par l'eau la vertu de son Esprit, à laver nos ames de la souilleure du peché qui y est attachée, comme aussi sous la Loy, il n'y avoit pas seulement des sacrifices d'animaux desquels on répandoit le sang, mais il y avoit aussi plusieurs lavemens; pour nous apprendre que ce sont deux bénéfices inseparables en l'Evangile, que celui de la rémission de nos pechez, par le sang de Jesus-Christ, & celui de la sanctification de nos ames par l'eau de son Esprit. Aussi le Prophete David au Ps. 32. les conjoint, ne disant pas seulement que *Bienheureux est celui duquel la transgression est quittée, duquel le peché est couvert, & auquel le Seigneur n'impute point l'iniquité,* mais il ajoute, *& en l'esprit duquel il n'y a point de fraude;* afin que tu sçaches que tu ne peux t'asseurer de ta felicité en rémission des pechez, que tu ne t'estudies à la justice & à la sainteté: car voudrois-tu avoir le pardon de tes pechez, & garder ton esprit plein de fraude? voudrois-tu que Jesus-Christ fust venu par sang pour te délivrer de la peine du peché, mais non aussi par eau pour te sanctifier? C'est où tend la ruse de Satan, de porter le fidele, par

par l'occasion de sa paix & de sa reconciliation, à la licence charnelle; mais c'est à l'opposite l'industrie de l'Ecriture de proposer avec sa paix, & sa reconciliation des arguments de sanctification. Comme nous le voyons en l'objection des prophanes, que l'Apostre se fait au 6. des Rom. après avoir traité de la Justification: *Que dirons-nous donc?* disent les prophanes, *demeurerons-nous en peché afin que la grace abonde?* Mais ainsi n'avienne, dit l'Apostre, *car nous qui sommes morts à peché comment vivrons-nous encore en luy?* C'est encore la leçon qu'il nous fait en ce r. v. du ch. 8. dont nous continuons aujourd'huy l'exposition. L'Apostre consolant le fidele contre la crainte des malédictions de la Loy luy dit, *qu'il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ,* mais il ajoute incontinent, *qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit,* afin que remédiant à la crainte que l'homme a du jugement de Dieu en condamnation, par la doctrine de la justification, il aille aussi au devant d'une autre extrémité, à sçavoir de la licence & de la dissolution de la chair, par la doctrine de la sanctification. Et c'est ce que nous avons à voir maintenant: car de 3. Points que nous avons en ce verset, dont le premier étoit

étoit le bénéfice de Jesus-Christ, en ce que nous sommes *exemptis de condamnation*; le second le fondement de ce bénéfice, à sçavoir *nostre communion à Jesus-Christ*, exprimée par ces mots *d'estre en Jesus-Christ*; & le troisiéme l'effect & le tesmoignage de cette communion à Jesus-Christ, & du bénéfice qui nous en revient, à sçavoir l'étude de la sainteté & de la justice, compris en ces termes, *qui ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit*: les deux premiers ayant esté exposez en deux actions précédentes, le troisiéme nous reste pour celle-cy, en l'examen duquel nous avons à examiner II. choses, I. le raport ou la liaison de ces paroles avec les précédentes: II leur sens & leur signification.

Quant au raport & à la liaison de ce troisiéme point avec les deux précédens, la question est entre nous & nos adversaires, ^{I. PART.}
^{TIE.} si cheminer selon l'Esprit & non point selon la chair, est la cause pourquoy il n'y a point de condamnation, ou si c'en est seulement l'effect, le tesmoignage & la marque. Nos adversaires maintiennent le premier & nous le second. Ils disent que voici la cause pour laquelle il n'y a point de condamnation aux fideles; à sçavoir, parce qu'ils ne cheminent point selon la chair mais selon l'esprit;

D

prit;

prit; & nous disons que voici la marque de ceux auxquels il n'y a point de condamnation, & qui sont en Jesus-Christ, à sçavoir, *qu'ils ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit*: Or pour affermir nostre exposition & destruire la leur, nous disons que nos adversaires par leur consequence, falsifient ce passage. Car l'Apostre ne dit pas, il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ, *parce* qu'ils ne cheminent pas selon la chair, mais selon l'esprit, mais il dit seulement, *il n'y a nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ, lesquels ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit*. Or ce sont deux questions bien differentes de montrer qui sont ceux qui sont exempts de condamnation, ou de montrer pourquoy on en est exempt: pour l'une il faut alleguer la *cause*, mais pour l'autre il suffit d'alleguer quelque consequence infallible. Comme autre chose est de demander qui sont ceux qui vivent, autre chose de demander la cause qui fait vivre. Car je peux dire, ceux-là sont vivants qui se meuvent, mais il ne s'ensuivra pas que le mouvement soit la cause de la vie, c'en est seulement une suite & un effet: ainsi si vous demandez qui sont ceux qui sont justifiez, & auxquels il n'y a point de condamnation, je puis dire ceux qui che-

cheminent selon l'esprit, & non selon la chair: mais ce sera sans raison que j'en conclurai, que cheminer selon l'esprit, soit la cause par laquelle nous sommes délivrez de condamnation: comme sans raison je concludrois que le mouvement est cause de la vie, parce que je dis que ceux qui vivent se meuvent. Mais ici nous nous pouvons justement estonner, pourquoy si nos adversaires cherchent en ce verset la cause de nostre absolution, ils ne la prennent plustost en la condition précédente, qui est la communion à Jesus-Christ, qu'en la presente, qui consiste en nos œuvres: Car l'Apôstre determine & décrit par deux conditions, *ceux auxquels il n'y a nulle condamnation: l'une est qu'ils sont en Jesus-Christ, & l'autre, qu'ils ne cheminent point selon la chair, mais selon l'esprit.* Pourquoy prennent-ils celle-ci pour cause plustost que la premiere? C'est qu'ils aiment mieux establir leur propre justice que celle de Jesus-Christ. Car estant en Jesus-Christ comme membres de son corps, comme chair de sa chair, & os de ses os, aucune condamnation ne peut estre contre nous, parce que sa justice & son obéissance sont nostres, comme n'estans qu'un avec luy. Pourquoy ne fondent-ils le salut de l'homme en cette communion? N'est-ce pas un

assez ferme appui de la consolation du fidele, de luy montrer que les malédictions de la Loy ne le peuvent atteindre, parce qu'il est comme enclos en Jesus-Christ, & qu'estans en luy, il a satisfait à la justice de Dieu en luy. Que si parce que nous estions en Adam, tout le genre humain a esté condamné en Adam, pourquoy tous les croyans ne seront-ils justifiez & absous, parce qu'ils sont en Jesus-Christ? Mais ces gens aiment mieux subsister d'eux-mesmes que d'avoir Jesus-Christ pour cachette, aimans mieux opposer leur justice aux malédictions de la Loy, que l'obéissance de Jesus-Christ: & néantmoins l'Apostre Rom. 10. 3. parlant des Juifs, dit, *que ne connoissans point la justice de Dieu, & cherchans à establir leur propre justice, ils ne se sont point rangez à la justice de Dieu; & Phil. 3. il dit qu'il veut estre trouvé, non point ayant la justice qui est de la Loy, mais en Jesus-Christ, ayant sa justice, qui est de Dieu par la foy.* Mais il y a plus, c'est que selon le sens de nos adverfaires, l'Apostre s'impliqueroit en contradiction. Car au chap. 7. il a montré en sa personne, que sa justice étoit insuffisante pour l'absoudre devant Dieu, mesme que ses imperfections le rendoyent coupable de mort: Je voy, dit-il, une
loy

loy de mes membres bataillant contre la ^{Rom.} loy de mon entendement, & me rendant ^{7. v.} captif à la loy de peché qui est en mes ^{23. 24.} membres. Las! miserable que je suis! qui me délivrera du corps de cette mort?

Comment donc maintenant constituerait-il la cause de son salut en cette mesme justice? Auroit-il mis en oubli son imperfection? & prétendrait-il pour cause de sa consolation une justice qui examinée à la Loy, se trouvera comme le drap souillé, ainsi qu'en parle Esaïe 64. & qui a tant de deffauts que David dit au Ps. 30. *Eternel si tu prend garde aux iniquitez, qui est ce qui subsistera?*

Mais encore l'Apostre renverseroit tout ce qu'il a dit de la justification en cette Epistre. Car il a prononcé absolument que *nulle chair ne sera justifiée devant Dieu par les œuvres de la Loy*, chap. 3. & mesme au chap. 4. il a pris pour exemple Abraham le Pere des croyans, & a montré que quoy qu'il fust sanctifié par l'Esprit de Dieu, il n'a point été justifié par ses œuvres: Certes, dit-il, si Abraham a été justifié par ses œuvres, il a dequoy se vanter, mais non envers Dieu, car que dit l'Ecriture? Abraham a creu à Dieu, & il luy a été imputé à justice. Et là mesme il dit, que David déclare la beatitude de l'homme à qui Dieu alloue, ou impute

la justice sans œuvre, montrant par là expressément que nos œuvres ne viennent point en conte devant Dieu comme causes. Car la justice qui est imputée, n'est point une justice qui nous soit inherente, mais davantage, il dit quelle est imputée sans nos œuvres, pour parler plus déterminément. Aussi l'Apostre dit au 2. des Eph. *Vous estes sauvez par grace par la foy non point par œuvres, afin que nul ne se glorifie.* Et ce passage, si nous le considerons bien, nous montrera la vraie intelligence de celui que nous avons en main. Car comme l'Apostre a dit que nous sommes sauvez par grace & non par œuvres, & néanmoins il montre que les œuvres doivent accompagner nostre justification, disant: *Nous sommes créez en Jesus-Christ à bonnes œuvres, que Dieu a préparées, afin que nous cheminions en elles;* aussi l'Apostre ayant dit qu'il n'y a point de condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ, montre qu'il ne faut point cheminer selon la chair, mais selon l'esprit. Nous disons donc que ce point se raporte au précédent, à sçavoir à nostre communion avec Christ, & à nostre absolution, comme une consequence qui s'en ensuit, & comme sa marque infailible. Je dis comme une consequence, comme nous enseigne St. Jaques ch. 2. voulant que

que nous montrions nostre foy, & justification par nos œuvres: ainsi cheminer non selon la chair, mais selon l'esprit, est non la cause, mais la conséquence, & la marque de nostre justification, & de nostre communion avec Christ, selon que dit 1. Jean 2. 3. Par cela nous sçavons que nous avons connu Jesus-Christ si nous gardons ses commandemens. Celuy qui dit je l'ai connu, & ne garde point ses commandemens, il est menteur, & il n'y a point de verité en luy; mais celuy qui garde sa parole, l'amour de Dieu est vraiment accompli en luy, & par cela nous sçavons que nous sommes en luy, celuy qui dit qu'il demeure en luy, doit aussi cheminer comme il a cheminé. Et certes si par la communion que nous avons à Jesus-Christ, nous avons été faits une mesme plante avec luy, ne faut-il pas qu'il s'en ensuive des fructs? Serons-nous steriles, estans entez sur une plante si fertile? Mais dit Jesus-Christ au 15. ch. de St. Jean; qui demeure en moy & moy en luy; porte beaucoup de fruct. Si quelqu'un est en Christ, dit l'Apostre 2. Cor. 5. qu'il soit nouvelle creature. Car serions-nous en Jesus-Christ sans nous conformer à luy? Et aurions-nous été délivrez des malédictions de la Loy, sans que nostre reconnaissance s'en ensuivist, pour conclure avec

David au Ps. 116. *Tu as retiré mon ame de la mort, mes yeux de pleur, & mes pieds de trebuchement, je cheminerai en la presence de l'Eternel, en la terre des vivans?* Il faut donc necessairement, que si nous sommes de ceux auxquels il n'y a point de condamnation, & qui sont en Jesus. Christ, nous cheminions non point selon la chair, mais

IL. selon l'esprit. Voyons maintenant en second
 PAR. lieu, le sens & la signification de cette
 TIE. condition. L'Apostre comprenant toutes nos actions, sous le mot de *cheminer*, il compare, selon le stile de l'Ecriture, nostre vie à *un voyage*, & nous en montre deux guides contraires, l'un desquels il faut suivre, & renoncer à l'autre. Tellement qu'ici nous avons à voir quels sont ces guides, puis après quelle est la conduite de l'un & de l'autre. Les guides sont *la chair & l'esprit*. Le mot de *chair* en l'Ecriture Sainte a diverses significations. I. Il se prend en général pour tous animaux, comme quand le Prophete dit au Ps. 136. 25. *que Dieu donne viande à toute chair*, c'est à dire, à tous animaux. II. En particulier pour l'homme Rom. 3. 20. *Nulle chair ne sera justifiée devant Dieu par les oeuvres de la Loy*, c'est à dire, nul homme. III. Et encore plus particulièrement pour une partie de l'homme, à sçavoir pour son
 corps,

sur le chap. VIII. des Rom. v. 1. 81
corps, & en ce sens estant oppolé à l'es-
prit, l'esprit est pris pour l'ame, comme
2. Cor. 7. Nétoyons-nous de toute souil-
leure de la chair & de l'esprit, parache-
vant la sanctification en la crainte de Dieu.
IV. Pour la *nature humaine*, & particulie-
 rement quand il est question de Jesus-
 Christ, *la chair* signifie sa nature humai-
 ne, & *l'esprit* sa *nature divine*, comme
Rom. 1. le Fils de Dieu a esté fait de la
 semence de David *selon la chair*, c'est à
 dire, selon sa nature humaine, & a esté
 pleinement déclaré Fils de Dieu en puis-
 sance, *selon l'esprit de sanctification*, c'est à
 dire, selon sa nature divine: **1. Pierre 3.**
18. *Christ a été mortifié en la chair, mais*
vivifié par l'esprit, c'est à dire, mort en
 sa nature humaine, & est ressuscité par
 sa nature divine. **V.** Pour les *principes na-*
turels, **Matth. 16. 17.** quand Jesus-Christ
 dit à St. Pierre de sa confession: *la chair*
& le sang ne te l'a point revelé, mais mon
Pere qui est és Cieux, c'est à dire, son
 sens naturel. En ces significations le mot
 de *chair*, ne se prend point en mauvaise
 part. Il a encore plusieurs autres signifi-
 cations, qu'il n'est pas necessaire d'allé-
 guer. Il suffit de remarquer qu'en ce ch.
8. des Rom. le mot de *chair* se prend en
 mauvaise part, & signifie *la nature de l'homme*

me entant que corrompue, soit qu'elle se considère en la corruption entière avant la régénération, soit qu'elle se considère en les reliques, ou restes en l'homme régénéré.

C'est en ce sens que Jesus-Christ dit Jean 3. *que ce qui est né de la chair est chair, & que ce qui est né de l'esprit est esprit.* Rom. 7. *Quand nous estions en la chair*, les affections des péchez avoient vigueur en nos membres, pour fructifier à la mort, & ainsi se prennent & sont appelez *les œuvres de la chair*; & en ce ch. 8. v. 8. *Ceux qui sont en la chair ne peuvent plaire à Dieu.* Et ici il est nécessaire de sçavoir, qu'en ce sens, le mot de chair ne comprend pas seulement les parties inférieures de l'ame, à sçavoir les facultez animales ou ce qu'on appelle la sensualité, mais aussi la raison & la volonté de l'homme, afin que nous ne venions pas avec quelques-uns à nous imaginer que la raison de l'homme est demeurée en son entier, & que la corruption n'est qu'és parties inférieures. Car ici l'Escriture, pour montrer que l'entendement & la volonté de l'homme sont compris sous ce mot, parle au 8 des Rom. de la *prudence de la chair*, & appelle *fruits de la chair* les vices de la raison, comme l'ambition au 2. des Coloss. v. 18. & *comme*

sur le chap. VIII. des Rom. v. 1. 83
me l'idolatrie & les hérésies, Galat. 5. 20.
& mesme l'Escriture nous parle de l'enten-
dement obscurci de ténèbres, & d'estre re-
nouvelez en l'esprit de l'entendement, pour
nous en montrer la corruption : la natu-
re de l'homme avant la régénération estant
ainsi appellée chair. Aussi ce qui est de re-
ste de cette corruption en l'homme, de-
puis la régénération porte ce mesme nom,
tellement que la chair est ce qu'il y a de
non régénéré en l'homme, comme Rom.
7. 18. *Je sçai qu'en moy, c'est-à-dire en
ma chair n'habite point de bien :* & c'est
en ce sens qu'il le prend en ce lieu.

L'Esprit a aussi plusieurs significations,
mais ici il se prend pour la grace de la re-
génération, & pour la partie régénérée
de l'homme ; comme au 5. des Galates
vers. 18. *La chair convoite contre l'esprit &
l'esprit contre la chair,* tellement que che-
miner, c'est-à-dire, vivre selon la chair ;
c'est suivre les mouvemens de la nature cor-
rompue, de ce qui n'est point régénéré en
l'homme ; & au contraire *cheminer selon
l'esprit,* est suivre les mouvemens de l'Es-
prit de régénération. Ainsi l'Esprit est cer-
te sainte qualité produite en nos ames par
le St. Esprit, qui consiste en lumiere spi-
rituelle en nos entendemens, droiture en
nos volonteiz & pureté en nos affections ;
D 6 &

Ephes.
4.vers.
10.

& la *chair*, au contraire, est toute la qualité vicieuse de nos ames, qui consiste en l'ignorance de nos entendemens, en la perversité de nos volontez & en l'impureté de nos affections. Ces deux qualitez contraires sont appellées ailleurs le *vieil* & le *nouvel homme*. Vieil homme, parce que nostre corruption a son origine d'Adam, & est l'image de sa corruption, & nostre régénération au contraire procède de Jesus-Christ, & consiste en son image, selon que l'Apostre dit, Colos. 3. *que le nouvel homme se renouvelle en connoissance, selon l'image de celui qui l'a créé.* Telle est donc la condition de l'homme avant sa régénération, qu'il n'est que *chair*, il n'y a en luy que corruption, & n'a autre principe de les actions: mais par la régénération cette corruption est reprimée en luy, & il est fait participant de l'esprit, qui doit le conduire & l'adresser. Voila quant aux noms de ces deux guides. Pour voir leur contrariété, il faut sçavoir qu'ils ne sont pas séparez de lieu, comme si la *chair* estoit en une partie ou faculté de l'ame, & l'esprit en l'autre. Mais ils sont ensemble en toutes les facultez de l'ame, comme quand il commence à faire jour ou à faire nuit, les ténèbres ne sont pas en une partie de l'air, & la lumière en l'autre, sépa-
ré-

rément, mais elles sont meslées ensemble, tout l'air estant en partie lumineux & ténébreux tout ensemble: & comme en de l'eau tiède le froid & le chaud sont entremeslez en toutes ses parties, tellement qu'une mesme goutte sera chaude & froide en quelque degré, il en est ainsi en nos ames de ces deux qualitez, dont nous parlons, elles sont entremeslées en chaque faculté, & c'est d'où vient leur combat. Car en l'entendement naist le combat entre la connoissance de Dieu & l'ignorance, & la volonté veut en partie le bien, & en partie ne le veut pas en un mesme moment, parce que la volonté est en partie régénérée & en partie ne l'est pas: entant que régénérée, elle veut le bien & hait le mal; & entant que non régénérée elle veut & fait le contraire. C'est ce que l'Apostre montre au 5. des Galates, quand ayant dit *que la chair convoite contre l'esprit, & l'esprit contre la chair, & que ces choses sont opposées l'une à l'autre, il ajoute, tellement que vous ne faites point ce que vous voudriez.* Si l'on demande quel est de ces deux guides le plus puissant, il est certain que quant à la *quantité* la chair prédomine: car l'Apostre au 8. des Rom. vers. 22. dit *que nous n'avons que les prémices de l'esprit en nous* La chair, à l'égard de l'esprit est comme

un grand Goliath au prix de David ; mais comme David, quoy que plus petit surmonta Goliath : aussi quant à la *qualité* & à la vertu, l'esprit communément surmonte la chair, comme un rayon du Soleil versé par un petit pertuis dans un cachot obscur, peut en sa petitesse surmonter les ténèbres d'alentour ; & qu'un grain de musc, peut avoir plus de vertu & d'odeur, que plusieurs onces de quelque autre substance. Or voici en quoy prédomine l'esprit sur la chair, c'est qu'au commencement de la régénération, il donne une plaie mortelle à la chair & affoiblit ses forces, tellement que du moins elle ne peut plus regner en nous, ni nous assujettir si puissamment qu'elle faisoit auparavant, & ne peut combattre l'esprit, que comme un soldat estropié combatroit son ennemi, même de plus en plus elle est mortifiée, & au contraire l'esprit s'accroist & se fortifie. Que si vous dites que néanmoins chaque fidele sent en soy la chair beaucoup plus que l'esprit, je dis qu'il ne faut pas toujours juger de nostre condition, par le sentiment : par exemple, il arrive souvent que si vous vous estes blessé au doigt, vous sentirez plus ce mal-là que la santé de tout le corps, & néanmoins il ne faudra pas conclure que le reste de vostre santé soit moindre que vostre douleur.

Puis

Puis tant s'en faut que par la grandeur de nostre sentiment nous devions juger de la corruption qui est en nous, qu'au contraire, plus ce sentiment est grand, plus puissant est l'esprit en nous, car plus nous sommes touchés du sentiment de nos fautes & plus la grace est abondante en nous. Un homme nageant entre deux eaux, ne sentira pas la pesanteur de la hauteur d'une pique d'eau qu'il aura sur son dos; mais s'il est hors de l'eau, si on luy en met seulement un piein seau sur la teste, il le sentira beaucoup plus, & en sera incommodé: le sentiment donc de la chair que nous avons en nous, est un témoignage que Dieu nous a retirez de cette profane corruption, en laquelle nous étions.

Quant à la conduite de ces deux guides, & premierement de la *chair*, voicy en quoy elle consiste. C'est I. qu'elle excite en nous diverses mauvaises affections, comme sont, la haine, l'ambition, l'avarice, l'impudicité, l'intempérance. II. Les ayant excitées au dedans, elle les pousse & les porte au dehors par des actions extérieures, selon que dit St. Jacques ch. 1. 14. *Un chacun est tenté quand il est attiré & amorcé par sa propre convoitise, puis parés quand la convoitise a conçu elle enfante le peché & le peché étant amené à sa fin, engendre*

dre la mort. Tellement que pour ne cheminer point selon la chair, il ne faut pas seulement éviter l'accomplissement extérieur de la convoitise, qui est son *enfantement*, mais il faut aussi empêcher sa *conception*, ne donnant aucun lieu à ses *attraits* ni à ses *amorces* ou *alléchemens*. Car si nous la laissons *concevoir*, par nostre consentement à ses suggestions, à peine éviterons nous qu'elle ne produise ses effets au dehors. Et si elle les produit, ce sont ces enfans de Babylon, qu'il ne faut pas laisser vivre, qu'il faut écraser, étouffer & froisser *contre la pierre*, qui est Christ; c'est-à-dire les mortifier par la foy en Christ, & par l'amour & la crainte de son nom.

Pf. 137.
9.

La conduite de l'*esprit*, à l'opposite, consiste premièrement és saintes méditations & pures affections, que le St. Esprit produit en nous, desquelles David dit au Ps. 16. *que ses reins l'enseignent*; & au Ps. 27. *que son cœur luy dit de par l'Eternel, cherche ma face.* Or comme pour ne cheminer pas selon la chair, il ne faut pas seulement empêcher l'œuvre extérieur du péché, mais aussi sa conception intérieure: aussi à l'opposite, pour cheminer selon l'*esprit*, il ne suffit pas de donner quelque consentement à ses émotions, mais il faut aussi les effectuer au dehors en exerci-

cices de pieté, & par des œuvres de justice & de charité. Car il ne faut pas ici ressembler à ces femmes qui conçoivent, mais qui avortent & n'enfantent point : la conception de l'esprit ne suffit pas, mais il faut que par ses effets au dehors, Dieu soit glorifié & le prochain édifié. Cette conduite de la chair & de l'esprit se verra plus particulièrement, si nous l'appliquons aux deux facultez de nos ames, à sçavoir à l'entendement & à la volonté :

Quant à l'entendement, la conduite de la chair est l'ignorance & l'erreur : car comme l'homme animal ne comprend point les choses de l'Esprit de Dieu, mais a l'entendement rempli de tenebres d'ignorance, aussi nostre régénération estant imparfaite en ce monde, nous avons encore une partie de ces ténèbres, tellement que comme il est dit 1. Cor. 13. nous voyons obscurément & comme par un miroir, & en plusieurs poincts ressemblons à cet homme du 8. ch. de St. Marc, qui ayant esté aveugle & commençant à voir, ne voyoit les hommes que comme des arbres. Ici donc afin que nous ne cheminions point selon la chair, il faut nous deffier de nostre jugement, ne point présumer par dessus ce qui est écrit, & prier le Seigneur qu'il nous donne d'avoir de plus en plus les yeux de

de nostre entendement illuminez, & dire avec David, *Seigneur ouvre mes yeux afin que je voye les merveilles de ta Loy.* Il faut avoir devant nos yeux la parole de Dieu, comme dit 2. Pier. 1. *Nous avons la parole des Prophetes très-ferme, à laquelle vous faites bien d'entendre, comme à une chandelle, qui éclaire en lieu obscur, jusques à ce que le jour commence à luire, & que l'étoile du matin se leve en vos cœurs.*

Quant à la *volonté*, comme la chair n'est que ténèbres d'erreur & d'ignorance à l'égard de l'entendement, il est certain qu'elle ne peut estre qu'un très-mauvais guide de la *volonté*. Si tu suis un aveugle en chemin, ne tomberas-tu pas en la fosse? Elle mene donc l'homme aux précipices du vice & du peché, luy présente un bien faux, & apparent pour le vrai, & couvre du plaisir, ou du profit toutes sortes de vices, comme David au Ps. 73. nous montre, que suivant le mouvement de la chair il avoit porté envie aux mechants voyant leur prospérité : que ses pieds avoient presque glissé, & ne s'en étoit presque rien fallu que ses pas n'eussent failli : qu'il est presque venu à dire, qu'en vain il avoit nétoyé son cœur, & lavé ses mains en innocence, puis qu'il étoit battu tous les jours, & que son chastiment revenoit tous les

les matins. Mais l'esprit que le Prophete entend par *entrer au sanctuaire du Dieu fort*, l'avertissoit, luy decouvroit la vanité des pensées de la chair: l'esprit presente au fidele, non l'accomplissement de ses convoitises vaines, mais la communion de son Dieu. Il fait au dedans du fidele l'avertissement que fait 1. St. Jean ch. 2. *N'aimez point le monde, ni les choses qui sont au monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere n'est point en luy. Car tout ce qui est au monde, a sçavoir, la convoitise de la chair, & la convoitise des yeux, & l'orgueil de la vie n'est point du Pere, mais du monde, & le monde passe & sa convoitise, mais qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.*

Enfin voici les effets de ces deux guides, recitez par l'Apostre au ch. 5. des Galates, *Les œuvres de la chair, dit-il, sont manifestes, lesquelles sont adultere, paillardise, souilleure, insobence, idolatrie, empoisonnement, inimitiez, querelles, despits, coleres, contentions, divisions, heresies, envies, meurtres, yvrogneries, gourmandises & choses semblables à celles-là, desquelles je vous pre-dis, comme aussi j'ai predict, que ceux qui commettent de telles choses, n'hériteront point le Royaume de Dieu. Mais le fruit de l'esprit, est charité, joye, paix, esprit patient,*
be.

benignité, bonté, loyauté, douceur, tempérance. La loy ne s'adresse point contre de telles choses.

Ces guides & leurs effects opposez font deux voyes, ou chemins contraires; la voye du vice, ou du peché, & la voye des commandemens de Dieu: ce sont ces deux voyes que l'Ecriture nous represente & décrit, tantost selon les *personnes* qui cheminent en elles; tantost selon leurs *qualitez*, tantost selon *la fin* à laquelle elles tendent; & selon le *salair* que trouvent ceux qui cheminent en elles.

I. Selon les *personnes* qui y cheminent: ainsi parle David au Ps. 1. du chemin des pecheurs, & du chemin des justes.

II. Selon leurs *qualitez*: ainsi il nous est parlé de la bonne & de la mauvaïse voye, de la voye de vanité & de la voye de verité, comme dit David au Ps. 119. *J'ay choisi la voye de verité, & me suis proposé ses ordonnances.* Salomon appelle la voye du peché une voye tortuë, disant que les chemins des méchans sont tortus, & qu'ils vont de travers en leur train. Comme au contraire l'Ecriture nous parle ailleurs, d'une voye de droiture, d'une voye entiere & d'une voye unie.

III. Selon leur *fin* & leur *salair*. La fin de la mauvaïse voye est la mort, & pour-

pourtant est-elle appelée voye de mort, Jer. 21. 8. comme au contraire, la fin & le salaire de la bonne voye est la vie éternelle, & pourtant est appelée la voye de vie, selon qu'aussi l'Apostre dira ci-après, *si vous vivez selon la chair vous mourrez, mais si par l'esprit vous morifiez les faits du corps vous vivrez.*

Or ici l'on demande si l'homme régénéré peut ne cheminer point selon la chair? A quoy nous respondons que ne cheminer pas selon la chair, ne se prend pas pour ne pecher nullement. Car autrement il n'y auroit personne qui püst dire, qu'il est de ceux auxquels il n'y a nulle condamnation, puis que *si nous disons que nous n'avons point de peché, nous sommes menteurs & la verité n'est point en nous,* & qui est celuy qui ait tellement cheminé selon l'Esprit qu'il ne se soit jamais égaré? ou n'ait jamais choppé? veu que le juiste tombe sept fois le jour, & qu'à cause de nostre égarement Jesus-Christ nous oblige de dire tous les jours, Pardonne nous nos offenses. Ne cheminer point donc selon la chair, mais selon l'esprit, c'est se destourner du peché de tout son pouvoir, ne permettre point qu'il regne & qu'il domine en nous, au sens que l'Apostre 1. St. Jean 3. dit, que *celuy qui est né de Dieu ne fait point de peché.*

ché, c'est à dire, ne s'y plaist point; & comme il dit au chap. 5. *il se contregarde luy-mesme, afin que le malin ne le touche point.* Le fidele ne peche point d'un entier consentement, & d'une pleine volonté, car les pechez du fidele ne sont que pechez d'infirmité. C'est la grandeur de la tentation qui le surmonte, & alors il luy arrive comme à un prisonnier, ou à un malade: un prisonnier qu'on meine tâche de fuir, mais les fers qu'il a aux pieds l'arrestent; & la foiblesse d'un malade, l'empesche de marcher, quand il le veut: ainsi les restes du peché, & les tentations sont des maladies, des fers, des contrepoids, qui sont que le fidele ne chemine pas si bien selon l'esprit, qu'il le desire. Mesme nous disons que quelquefois le fidele est semblable à un homme qui saisi d'une apoplexie. tombe comme mort, sans qu'il paroisse en luy aucune apparence de vie. Tel étoit David au temps de son adultere, & de son meurtre. Mais enfin Dieu releve le fidele par repentance, & le remet au chemin de ses commandemens, & renouvelle dedans luy un esprit bien remis. Dieu permet que quelquefois la chair emporte le fidele & le surmonte, afin qu'il reconnoisse sa foiblesse & son infirmité, & qu'il soit confus devant Dieu,

com-

comme disoit Daniel chap. 9. Seigneur à nous est la confusion de face, d'autant que nous avons peché contre toy. Et Esdras au 9. chap. de son Livre, v. 6. Mon Dieu j'ai honte & suis trop confus pour élever ma face vers toy, car nos iniquitez sont multipliées par dessus la teste, & nostre coulpe est accrue jusques aux cieux. Dieu veut par ces chutes, que le fidele reconnoisse quelle seroit sa misere, si Dieu l'abandonnoit à soy-mesme, & ne le soustenoit, afin qu'il die avec David au Ps. 51. O Dieu ne m'oste point ton St. Esprit, & que l'Esprit franc me soutienne. Il pourroit s'enorgueillir par une vaine consideration des graces que Dieu luy auroit eslargies. Mais ses infirmités & ses chutes l'obligent à humilité, comme St. Paul le represente en sa personne 2. Cor. 12. De peur que je ne m'eslevasse outre mesure, à cause de l'excellence des révélations, il m'a été mis une écharde en la chair, un Ange de Satan pour me buffeter, pour laquelle cause j'ay prié par trois fois, afin qu'il se départist de moy, mais il m'a été du, ma grace te suffit, ma force se parfait en infirmité. Et certe Dieu parfait sa vertu, en l'infirmité de ses enfans, lors qu'il les relève par sa force, abbatus qu'ils ont esté par la violence de la tentation, & il nous enseigne par-là à n'avoir point
fian-

fiance en nous-mesmes, mais en Dieu qui ressuscite les morts.

Or voici de plus la consolation du fidele, c'est que Dieu juge de sa vie, non par les pechez és quels il luy est arrivé de tomber, mais par le bien qu'il a fait. Ainsi quand l'Ecriture parle des voyes de David, & parlant de ses fideles descendans, dit *qu'ils cheminerent és voyes de David leur Pere*, cela vous montre qu'elle n'a pas compris en ses voyes, son adultere & son meurtre, mais seulement ses œuvres de piété & de charité; pour nous apprendre que Dieu repute le fidele, *n'avoir pas cheminé selon la chair, mais selon l'esprit*, si tombé qu'il est par infirmité, il vient à se relever par repentance.

Pour conclusion, tout ceci nous apprend plusieurs choses.

I. Ici nous voyons quel est l'état du fidele en la vie présente. Ne pensez pas que le fidele soit celuy qui est exempt en ce monde de tous mauvais mouvemens, de toutes vicieuses inclinations, & de chutes, puis qu'il a en soy deux qualitez contraires, la chair & l'esprit, dont l'une convoite contre l'autre: mais celuy-là est le fidele qui n'accomplit point les desirs de la chair, mais qui escoute & suit le plus qu'il peut les mouvemens de l'esprit, qui sen-

sentant en luy les restes de la chair, & gémit & soupire en soy-mesme combatant à l'encontre par les bons mouvemens de l'esprit, c'est-à-dire, par prieres & par l'amour, & la crainte de Dieu, & par la meditation de sa parole.

II. D'où paroist combien se trompent nos adversaires en la pretendue perfection des œuvres. Car comme ces deux principes contraires concourent en toutes nos actions, il est certain que chacun y met quelque chose du sien quoy que l'un prédomine. Et certes si les facultez de nos ames, l'entendement, la volonté, les affections ont ces deux qualitez meslées en elles, aussi certes les actions qu'elles produisent auront necessairement quelque chose de ce meslange, & ne pourront estre parfaitement saintes, provenant de principes imparfaitement sanctifiez.

III. Et d'ici nous avons à considerer avec regret l'état de perfection duquel nous sommes décheus en Adam, car il n'avoit pas ces deux principes contraires, mais la seule droiture & justice originelle en laquelle il pouvoit perseverer, s'il eust voulu en faire bon usage. Et d'autre part nous devons penser à l'état saint & heureux que nous attendons au Ciel où la chair sera entièrement détruite, où rien ni au dedans,

E

ni

ni au dehors ne nous attirera à pécher, & où sans combat & sans résistance nous cheminerons parfaitement selon l'esprit. Disons donc que notre meilleur est de déloger d'ici bas, pour estre avec Christ, afin de n'estre plus induits en nulle tentation à pécher.

Bellar.
de
Grat. &
Libe-
ro Ar-
bitr.
lib. 5.
c. 9.

IV. Aussi nous pouvons voir ici combien mal à propos nos adversaires parlent du franc-arbitre. Car la question est si l'homme avant la grace peut faire le bien, ils l'affirment, nous le nions. Car ne voyons-nous pas qu'avant & sans la grace l'homme n'est que chair? Car il ne peut cheminer selon l'esprit avant qu'il l'ait reçu, par conséquent avant la régénération toutes ses actions ne provenant que de la chair, dont l'affection est nimitié contre Dieu, ne peuvent qu'estre impures & souillées devant Dieu. Ce qui nous montre quelle est la misere de nostre nature. Car quelle est cette chair, selon laquelle il faut que nous ne cheminions point sinon nostre propre naturel? nous mesmes? & quels sommes-nous de nature, s'il faut que nous renoncions à nous-mesmes? C'est sans doute un apprentissage long & difficile de ne cheminer point selon la chair. Je dis *long*, afin que nous nous y occupions de loïn & de bonne heure. Car auras-tu trop de temps

temps pour apprendre à oublier tes propres volontez, si tu commences déstajeunesse? Et penses-tu pouvoir bientôt, ou en peu de temps surmonter cette difficulté. Si le Leopard, dit le Seigneur par Jeremie, peut changer ses taches, aussi vous pourrez-vous bien faire estans appris à mal faire.

Je dis aussi *difficile*, afin que nous nous y employons soigneusement, y apportions toute nostre sollicitude & affection, qu'ici nous implorions l'aide & l'assistance du Seigneur. Car pourions-nous par nous-mêmes renoncer à nous-mêmes, & par nos volontez ne cheminer point selon nos volontez naturelles? Il faut donc, ô Dieu, que tu opères en nous, que tu nous régénères, & que tu fasses en nous des cœurs nouveaux & des volontez surnaturelles, afin de renoncer à nos premières & naturelles volontez. Il faut que tu nous donnes ton esprit, que nous l'ayant donné tu l'accroisses, & l'augmentes en nous, & fasses par ce moyen que nous cheminions en tes voyes. Ici donc nous devons nous souvenir de l'avertissement de nostre Seigneur, *Veillez & priez, dit-il, que vous n'entriez en tentation, car quant à l'esprit il est prompt, mais la chair est faible.* Rébecca sentant en son ventre les enfans gemmeaux qui s'entre-pouffoyent

foyent recourut à l'Eternel. Et nous en ce combat qui se fait en nous-mêmes, du viel homme avec le nouveau de la chair avec l'esprit, n'invoquerons-nous point le Seigneur pour nous fortifier?

Aussi par la priere, n'avons-nous pas des promesses expressees d'obtenir le St. Esprit? *Si vous, dit Jesus-Christ Luc. 11. sçavez bien donner à vos enfans de bonnes choses, combien plus le Pere celeste donnera-t-il le St. Esprit à ceux qui le luy demandent.*

Ici aussi nous voyons deux parties en nostre régénération, l'une qui oste le mal, l'autre qui met le bien. Il faut ne cheminer point selon la chair, mais cheminer selon l'esprit. C'est l'ordre de Dieu au Ps. 34. *Fuy le mal, fai le bien.* Esai. 1. *Cessez de mal faire premierement, puis apprenez à bien faire, en second lieu.* On ne sème pas la bonne semence en terre, sans avoir arraché auparavant les ronces & les chardons. Il faut desponiller le viel homme pour revestir le nouveau: rejeter les œuvres de tenebres pour se revestir des armes de lumiere.

Enfin, nous apprenons d'ici, quelle est l'assurance spirituelle que le fidele a de son salut, & quelle est la sécurité charnelle, par laquelle il y en a qui croyent estre en état de salut, & ne le sont pas. Car en
ce

sur le chap. VIII. des Rom. v. 1. 101
ce v. 1. du 8. des Rom. la question est de
sçavoir s'il y a de la part du jugement de
Dieu quelque condamnation à craindre
contre toy ou non? L'Apostre t'apprend
deux choses, pour te mettre l'esprit en re-
pos sur cette importante matiere. La pre-
miere est de chercher en Jesus-Christ la
cause & le fondement de ta justification,
ou de ta délivrance de condamnation, com-
me en ton seul Sauveur qui t'a racheté, en
qui seul il y a redemption par son sang, à
sçavoir la remission des pechez. Mais
comment sçaurai-je si je suis en la com-
munion de Jesus-Christ par son Esprit,
& par ma foy, pour avoir part au béné-
fice de sa mort? De cela dit l'Apostre
cherches en les preuves & les effets en
toy, en ta vie: car si tu es en Jesus-Christ
par son Esprit & par ta foy, tu ne chemi-
nes point selon la chair, mais selon l'esprit.
L'Esprit de Christ en toy inspire la haine
du vice, la repentance, & l'amour, & la
crainte de Dieu, pour resister aux inclina-
tions corrompues de la chair.

Mais celuy-là est en securité & a une
fausse assurance, qui croit qu'il n'y a pour
luy nulle condamnation, bien qu'il vive
selon la chair. Certes la simple profession
exterieure de la Religion Chrestienne ne te
peut sauver. Si tu estois en Jesus-Christ,

en qui seul il n'y a point de condamnation, ton esprit & ta foy combatroient ta corruption charnelle. C'est sans promesse de Dieu, que tu penfes estre sauvé, & contre sa parole qui dit, *Si vous ne vous amandez vous perirez, & qui desobéit au Fils l'ire de Dieu demeure sur luy.*

Mais le fidele dira, quelle assurance puis-je prendre d'estre exempt de condamnation, & d'estre en Jesus-Christ, veu que la chair est encore si forte en moy, & que l'esprit y est si foible? veu que je suis encore sujet à tant de pechez & de defauts?

Certes si tu te plais en tes vices, si tu cherches de gayeté de cœur à contenter, & à suivre tes affections charnelles, & si tu ne veux ni te retirer, ni qu'on te retire du chemin des convoitises charnelles & mondaines, tu n'es pas encore en Jesus-Christ, ni exempt de condamnation, & ce n'est pas là l'état d'aucun vray fidele.

Mais si tu gémis pour tes pechez, s'ils te déplaisent, si tu as une tristesse selon Dieu de les avoir commis, & que souvent tu pries Dieu & medites sa parole pour y résister, si avec tout cela tu sens encore la force du peché en toy & les mouvemens au bien foibles & languissans, tu peux pourtant remporter ces consolations ici qui t'assure-

seureront que tu es en Jesus-Christ, & qu'il n'y a contre toy nulle condamnation.

La premiere est que le vray Chrestien n'est pas un homme qui soit sans peché, & sans mauvaises inclinations, mais c'est un homme qui leur resiste & qui les combat, & qui se relève par repentance.

La seconde que tes gemissemens pour tes pechez, & les prieres & meditations de la parole de Dieu que tu y opposes, quoy que non avec tout le succes que tu desires, sont des preuves de ta régénération, & qu'en cela tu chemines selon l'esprit. Car si tu estois mort en tes pechez, tu y serois insensible, tu ne t'en affligerois pas & n'y resisterois pas.

La troisieme est que les mauvaises convoitises & leurs mouvemens sont pardonnez à quiconque y resiste & les combat, par la foy & par la repentance, ou amendement de vie, selon la cause infailible de l'alliance de grace, si tu crois tu seras sauvé &c.

La quatrieme consolation est que quiconque resiste à la chair par l'Esprit de Dieu, obtiendra enfin la victoire. Car l'Esprit de Dieu qui est en nous, est plus grand en bonté, & en force que tout ce qui est contre nous, que Satan, que le

monde, que la chair, que la mort. Que tout cela donc nous inspire du courage, à renoncer à la chair, & à la combattre, pour suivre les mouvemens de l'Esprit de Dieu.

Enfin ici a lieu ce que dit l'Apôtre 2. Cor. 8. 12. Que si la promptitude de courage va devant, on est agreable selon ce qu'on a, & non pas selon ce qu'on n'a point. Si donc tu as une franche & sincere volonté & resolution, d'employer à ton salut la mesure de grace de l'Esprit de Dieu, que tu as reçue, tu seras agreable à Dieu, & il ne t'abandonnera jamais. Mais le Seigneur dira à ton ame, ma grace te suffit, ma vertu s'accomplit dans ton infirmité.

Eph 4.
30.

Pour cet effet ne *contristez pas le St. Esprit de Dieu, par lequel vous avez esté scellez pour le jour de la redemption.* Vous le contristez, si au lieu de cheminer selon luy, vous cheminez selon la chair. Que diriez-vous des enfans d'Israël, s'ils eussent quitté au desert la conduite de la nuée, & de la colonne de feu, pour suivre leurs volontez? Et vous qui suivez au chemin du desert de ce monde, vos volontez & les exemples, & conseils de la chair & du sang, plustost que les instrumens & les mouvemens de l'Esprit de Dieu, combien estes-

ffession, mais qu'elle nous porte à purger & à netoyer nos cœurs, & à mortifier la chair, afin que l'Esprit y vive & regne de plus en plus, & que puis que nous sommes ici voyageurs, appelez à *cheminer*, nous ne nous arrestions point, car celui-là ne chemine pas qui s'arreste, mais qui avance. Avançons en sanctification: oublions les choses qui sont en arriere, & tirons vers le but, à sçavoir, au prix de la vocation supernelle, vocation de Dieu en Jesus-Christ, auquel appartient honneur & gloire au siecle des siecles. Amen.

P R I E R E.

Seigneur nostre Dieu, nous nous prosternons derechef devant toy, te rendans graces de ce qu'il t'a plu, que ce jourd'hui nous ayons esté assemblez en ton nom, pour ouir ta parole. Donne nous, ô Dieu, que par elle nous apprenions à renoncer à nous-mesmes, à nous estudier à sanctification. Que comme ton Fils bien-aimé est venu au monde par sang & par eau, non seulement pour nous délivrer de condamnation par son sang, mais aussi pour nous sanctifier par l'eau de son Esprit, fais nous la grace qu'estans justifiez par son sang, nous cheminions devant toy, non pas selon la chair, mais selon l'esprit, que nos œuvres nous soyent

sur le chap. VIII. des Rom. v. 1. 107
un tesmoignage assure de ta dilection, & une
preuve certaine de la remission de nos pechez.
Elles sont imparfaites, & la chair n'y pa-
roist que trop: mais tu n'esteins point le lumi-
gnon qui fume, & tes plus saints & plus fi-
deles serviteurs ont gémi en eux-mesmes pour
leurs deffauts en ton service, & ta vertu s'est
parfaite en leur infirmité. Tu feras le mes-
me envers nous, ô Dieu. Et cependant tu
nous donneras de plus en plus ton Esprit, &
ce que nous ne pouvons de nous-mesmes, tu
le feras en nous par luy. Car comment ne
suivrons-nous les mouvemens de la chair qui
est nostre propre nature, si tu n'operes en nous
surnaturellement? Fay donc, ô bon Dieu,
qu'ausant que nous sommes en ton Fils Jesus-
Christ, nous te portions comme plantes ferti-
les, des fruicts de justice, qui te soyent agréa-
bles. Fay que ~~voyageurs~~ que nous sommes en
ce corps, nous cheminions par la voye de tes
commandemens, vers nostre patrie celeste,
que nous oublions les choses qui sont en arrie-
re, & nous avançant aux choses qui sont en
avant, nous tirions vers le but, au prix de la
vocation supernelle qui est en Jesus-Christ.
Là où estans parvenus nous n'avons plus la
chair qui convoite contre ton Esprit, & qui
nous destourne du train de tes commandemens.
Mais elle sera entierement abolie & destruite,
& nous serons remplis de ton Esprit, pour

cheminer après l'agneau par tout où il ira & estre par luy conduits aux vives fontaines, aux fleuves de tes delices, pour en estre éternellement abreuvez. Mais, ô Dieu, afin que nous parvenions à cette felicité, pardonne nous tous nos pechez, & entretien parmi nous le flambeau de ta parole, allume le par toute la terre, suscitant de fideles Ministres &c. & suscitant à tes Eglises des Princes, qui leurs soient Peres nourrissiers. Fay cette grace à nostre Roy, conserve sa personne sacrée, &c.



SER-